

Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

No	Version	Coûts	Priorité
B01	Etabli le: mai 2000 Modifié le: par: MB par:		

- **Parcours cyclotourisme le long du lac, entre Tuileries/Grandson et Champ-Pittet**
- **Pont sur la Thièle**

Description(s)

Le parcours cycliste aux abords du lac est plaisant et en général favorable aux cyclistes. L'entrée de la ville se fait le long du lac depuis Grandson, puis, sur territoire yverdonnois, par le chemin des Vernes, la rue du Coin-de-Terre, le petit pont sur le Mujon, la rue de la Roselière ou la rue des Mouettes. Un passage obligé et désagréable est celui sur la Thièle qui oblige le cycliste à rejoindre le pont des Cygnes, qui connaît une grande circulation, par la rue du Parc. Le parcours se poursuit de manière harmonieuse par le Quai de Nogent, le chemin des Bosquets, l'avenue des Iris et le chemin de la Grève de Clendy (ou des parcours parallèles) avant de pouvoir rejoindre la piste cyclable parallèle à la route d'Yvonand.

Les points faibles sont le rond-point et le pont des Cygnes et le carrefour de la Marive, l'accès au Centre de Champ-Pittet (voir points D3 et E1) et un parcours agréable et sûr vers le Centre ville (voir B4 et B5).

Proposition(s)

Evitement du pont des Cygnes:

En synergie avec les besoins d'Expo.02, et une unité de site entre plage Thièle-Mujon et Grève de Clendy, création d'un pont piétons/vélos (éventuellement vélos pieds à terre) à la hauteur de l'ancien hippodrome. En fonction des discussions autour des passages liés au site d'Expo.02, il serait favorable d'installer un pont appelé à subsister après la manifestation, avec rampes d'accès plutôt que des escaliers, qui permettrait aux promeneurs comme aux vélos d'éviter le pont des Cygnes. Il permettrait de relier, par un parcours promenade, l'ensemble du lieu de plaisance au sud du lac de Neuchâtel.

Une autre proposition est d'aménager les trottoirs pour permettre aux vélos d'éviter les giratoires de la Marive et des Cygnes.

Coûts / contraintes

- Coût important et probablement réalisable que s'il est également souhaitable pour Expo.02.
- Contrainte: Il devrait s'élever à une certaine hauteur pour les bateaux LNM et surtout voiliers ancrés le long de la Thièle. La création d'un port de plaisance à Yverdon-les-Bains permettrait de rendre l'accès à la Thièle aux voiliers dispensables.

Priorité / urgence

Non prioritaire mais serait un avantage touristique pour la mise en valeur de tout l'espace de détente au bord du lac entre Plage Thièle-Mujon et Grève de Clendy.